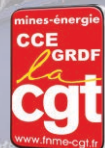


Délégation spéciale  
février 2018

# SPÉCIAL



CCE ENEDIS ET CCE GRDF

## AVENIR DES USR : DES QUESTIONS TOUJOURS SANS RÉPONSES

La délégation spéciale des CCE d'ENEDIS et de GRDF n'aura-t-elle servi à rien ?

On peut se poser la question au vu du refus systématique des directions des deux entreprises de répondre aux multiples questions posées par les représentants du personnel.

Pourquoi ce refus ?  
Peur de dire la vérité ?  
Volonté de masquer des désaccords entre les deux entreprises ?  
Peur de la réaction des salariés concernés ?  
Peut-être un peu de tout cela.

### Reste l'essentiel.

**Les salariés ne savent toujours pas quels seront les sites de travail pérennisés demain.**

Le nombre de sites actuels sera-t-il divisé par 10 ? Plus ?  
Et à quelle échéance ?

Et quelles seront les filières métiers associées à chaque site ?  
Comment seront-ils traités s'ils refusent les propositions d'aller vers l'une ou l'autre énergie ?

Ce qui est certain, c'est que les choix seront forcément limités pour les salariés attachés à leur région et/ou non mobiles.

Cela d'autant plus dans le contexte actuel de réduction massive d'emplois.

C'est bien le réel sens du projet des deux entreprises : faire des économies et contribuer aux plans sociaux à l'œuvre aussi bien au gaz qu'à l'électricité.

Dire que les directions peinent à convaincre quand elles nient cette réalité est une évidence. Elles expliquent, sans rire, que leur projet vise à enrichir le quotidien des salariés et à leur donner les moyens de s'épanouir.

Quelques-uns auront relevé la contradiction entre cet objectif affiché et d'autres, majeurs, qui sont de standardiser, numériser, simplifier et industrialiser. Mais ils n'ont eu droit qu'à des directions droites dans leurs bottes.

Quant aux salariés isolés, il faut bien fermer leur site car ils dépriment. Et tant pis si leur avenir passe par beaucoup de temps passé sur la route...

Même sens de la provocation quant au choix de l'énergie au regard des possibilités offertes sur un secteur géographique, la direction de l'USR se contentant d'exprimer une nécessité de répartition des effectifs à la clef entre gaz et électricité.

**In fine, ENEDIS et GRDF demandent un chèque en blanc aux représentants du personnel.**

Donnez un avis... et les réponses aux questions vous seront données ensuite dans chaque filière métier. Peut-être...

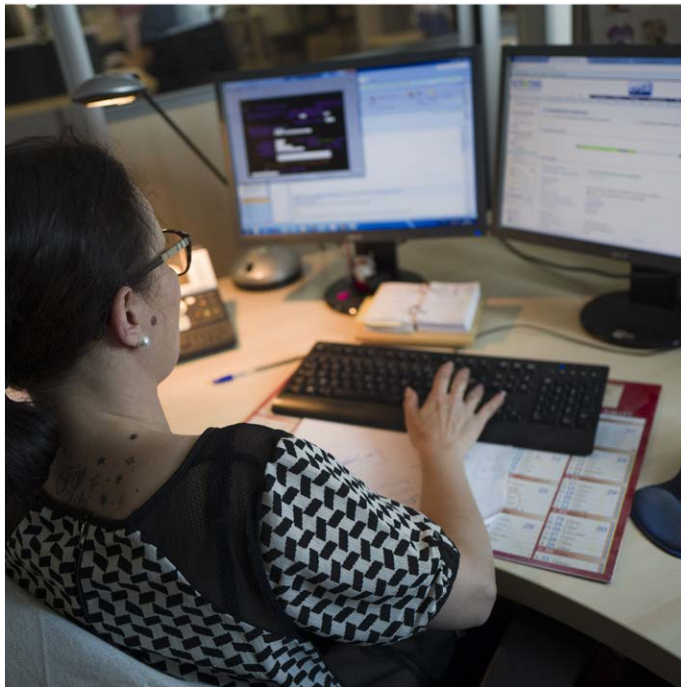


Comme si nous n'étions pas informés que depuis plusieurs mois les directions se répandent dans les services pour annoncer, ici une fermeture de site, là, la disparition d'une activité... Elles savent donc clairement quels seront les impacts de leurs projets, et vont jusqu'à inciter clairement certains salariés à se chercher rapidement un nouveau travail. L'horizon 2020/2021 semble bien être la limite pour la mise en place des nouvelles organisations sous leur format définitif.

Dans ce contexte, la CGT ne peut pas, comme certaines organisations syndicales, se gargariser des mesures d'accompagnement social obtenues, ni crier victoire en communiquant dans le pays.

Ce serait valoriser l'écran de fumée mis en place par les directions. Ce serait se féliciter y compris de la simple application de l'accord réorganisation de 2010 (négocié et signé par la CGT au passage) et de mesures similaires aux projets Convergence et EOAI.

**Certes, dans la période, le simple constat d'un respect par les entreprises de leur engagement s'apparente souvent à un vrai événement... Mais quand même, c'est vendre peu cher l'avenir de milliers de salariés...**



**Des salariés qui ont devant les yeux pour la première fois un dossier de réorganisation traité dans le cadre des accords d'application de la loi Rebsamen à ENEDIS et GRDF.**

**Cette illustration devrait les inciter à s'éloigner des organisations signataires de cet accord, c'est-à-dire toutes à l'exception de la CGT.**

Vivement une CGT à plus de 50 % de représentativité pour empêcher ce genre de turpitudes.  
Si les salariés le veulent...



**En conclusion sur ce dossier, la CGT possède suffisamment d'éléments pour donner un avis négatif :**

Pour la CGT, les métiers supports sont indispensables pour la bonne marche de l'entreprise. Après consultation de ses instances, la CGT revendique une structure USR au sein du service commun ENEDIS-GRDF regroupant l'ensemble des activités supports-logistiques antérieurement incluses dans les USR actuelles et réalisant des activités mixtes.

Ce n'est pas le choix retenu par ENEDIS et GRDF. Leurs projets respectifs ne visent qu'à réaliser des gains de productivité.

**Bref, les activités supports et logistiques sont appelées, comme toutes les autres, à faire du cash et encore du cash, car la voracité de nos actionnaires est sans limite... Et peu importent les conséquences, peu leur importe qu'ils nous amènent droit dans le mur à l'horizon 2020.**

**L'évolution projetée des USR se fera sur le dos de ses salariés... Et sur le dos de l'ensemble des salariés d'ENEDIS et GRDF qui auront moins de services et de moins bonnes qualités.**

La CGT fera le maximum dans les filières métiers pour éclairer les salariés sur le sort qui leur est réservé.  
C'est important, mais ce sera insuffisant au vu de la gravité de la situation.

**C'est pour cela que la CGT invite les salariés des USR à prendre leur destin en main et à s'inscrire dans les actions qui seront proposées par la CGT dans les mois à venir.**

**En effet, leur avenir va dépendre des projets destructeurs des deux entreprises. Ils doivent donc contribuer à y faire échec et imposer le retour à des politiques conforme à nos missions de service public, et ambitieuses au plan industriel et social.**

Pour cela, les deux entreprises doivent utiliser les moyens qui leur sont octroyés en conformité avec leurs engagements.  
Ni plus, ni moins.

## ILS ONT OSÉ LE FAIRE...

La CGT au vu des débats, ou plutôt de l'absence manifeste de volonté des directions de débattre sur ce dossier et des grossières provocations de la direction des USR, a décidé d'émettre son avis et de quitter ensuite la séance.

Un représentant de GRDF a interpellé la délégation CGT, lui a expliqué que son avis ne serait pas pris en compte car c'est lui qui décidait quand il fallait passer au vote.

Voilà donc une personne qui n'est pas le président de l'organisme et qui prend des décisions seul. La présidente en titre ne s'est quant à elle pas exprimée...

La CGT a laissé l'individu à ses élucubrations et gesticulations, étant entendu que cela fait longtemps que nous avons quitté l'école maternelle et (surtout) que l'essentiel était d'expliquer le dossier et notre appréciation négative aux salariés.

Pour le reste, nous laissons ce haut cadre dirigeant faire étalage de sa compétence... s'autoproclamer gardien des procédures après être resté muet durant toute la séance.

Nous aurions préféré avoir un responsable d'entreprise capable de répondre aux questions des salariés concernant leur avenir dans les USR, mais cela ne semble pas être la première préoccupation d'une personne pour le moins agitée.  
Chacun appréciera.

**Et les autres OS, que disent-elles ?  
Eh bien, on n'y comprend pas toujours grand-chose...**

Manifestement, malgré des communications enthousiastes envoyées dans le pays il y a quelques semaines, leur avis est négatif pour des raisons quasi similaires à celles de la CGT.  
**Du moins pour FO et la CFDT.**

**La CFE-CGC**, elle, décide de ne pas participer au vote mais de rester en séance.  
Ils n'ont donc pas d'avis sur le sujet...

# DÉCLARATION LIMINAIRE

## EXTRAITS

À peine entamée, l'année 2018 est déjà marquée par de fortes mobilisations dans différentes professions ou entreprises du public comme du privé... Les réalités du monde du travail se heurtent à chaque fois à une autre réalité, celle de la logique financière et boursière.

Malgré tout, de nombreux salariés engrangent des victoires dans les mobilisations d'entreprises.

Face à ce mécontentement généralisé, la CGT propose d'agir autour de propositions concrètes pour améliorer le quotidien du monde du travail avec la création de milliers d'emplois et un autre projet de société de progrès social.

À titre d'exemples :

- La réduction du temps de travail à 32 heures pour les salariés à temps plein et la fin des temps partiels imposés.
- L'augmentation des salaires et des pensions, la reconnaissance des qualifications et l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.
- Des droits nouveaux et une véritable protection sociale pour tous.
- Des services publics partout et pour tous...

Plusieurs journées d'actions, parfois dans l'unité, sont déjà inscrites dans le paysage social de ces prochains jours et semaines, en particulier le 22 mars, dans la fonction publique à l'appel de sept organisations syndicales...



Pour les IEG, suite à la commission paritaire de Branche infructueuse du 8 février dernier, **les employeurs dévoilent leur volonté de mettre FIN à la branche professionnelle des Industries électrique et gazière !**

Cette réunion a traduit les craintes exprimées par la FNME-CGT et les salariés des IEG depuis le mois de septembre 2017 concernant l'avenir de notre branche professionnelle. Celle-ci est bien impactée par l'application des ordonnances Macron, notamment avec l'inversion de la hiérarchie des normes et la fin du principe de faveur !

**La délégation CGT y a réaffirmé le cahier revendicatif suivant :**

- **Les mesures salariales.**
- **La pérennité de la compensation de la CSG inscrite dans un accord de Branche.**
- **Le jour de carence.**
- **L'avenir du secteur énergétique.**
- **Les moyens bénévoles pour les activités sociales...**

Concernant la compensation de la CSG, les employeurs ne veulent pas inscrire cette garantie pérenne dans un avenant à l'accord à durée déterminée.

Pourquoi ?

Les réponses apportées par les employeurs vis-à-vis des autres revendications renvoient au dialogue social dans les entreprises. Pour être plus clair, les employeurs bottent en touche et réaffirment que l'inversion de la hiérarchie des normes s'applique dès 2018 dans les entreprises de la Branche des IEG. En bref, chacun fait comme il veut.

À ENEDIS, cette année 2018 sera aussi celle de l'accentuation du plan social initié fin 2016 qui vise à détruire plus de 2 000 emplois d'ici 2020. Tous les métiers seront concernés et, au premier chef, ceux de la filière technique.

Ce sera ensuite l'avalanche : fermeture de sites de proximité, remise en cause des accords astreinte, temps de travail, etc.

Cette orientation va entraîner un nouveau mécontentement des collectivités et des usagers qui vont voir la qualité de service se dégrader. Les dirigeants d'ENEDIS porteront seuls cette responsabilité.

Quelle tristesse au vu des efforts consentis par les agents ces dernières années. L'équilibre est donc rompu alors que se discutent au plan politique l'avenir du Groupe EDF et l'organisation du secteur de l'énergie dans son ensemble.

**C'est pourquoi la CGT, seule, a pris ses responsabilités et communique vers l'externe.**

Concernant GRDF, après l'augmentation indécente des dix plus grosses rémunérations, après la mise en place douloureuse du dossier EOAI et les « restes à charge », nos employeurs confirment que leur pilotage « par le cash » se traduit par des économies sur le dos des salariés.

Dernier événement en date, la rupture du dialogue social de l'entreprise avec les organisations syndicales mais pas avec ses « partenaires »...

La « déloyauté » est donc de mise à GRDF.

Avant toute information-consultation de ses représentants du personnel au national, et avant même la moindre information argumentée digne d'un dialogue social pour une entreprise comme GRDF, nous découvrons, sur la « toile (intranet de GRDF) », ce qui est déjà présenté partout dans le pays par vos directions régionales :

**le projet GRDF 2019 avec un passage des régions d'une maille 8 à une maille 6, « disparition des régions ACL et Méditerranée » et toutes les conséquences néfastes pour l'emploi et l'organisation du travail que cela comporte dans un dossier pourtant confidentiel, dicit la direction nationale...**